



Communauté de Communes
DE LA PIEVE DE L'ORNANO
ET DU TARAVO

Porticcio, le 23 février 2024

La Directeur Général des Services de la
Communauté de Communes de la Piève de
l'Ornano et du Taravo

à

Commune de Grosseto-Prugna

Service Urbanisme et Planification et
Aménagement du Territoire

Mairie Annexe de Porticcio

20166 Porticcio

Madame le Maire,

Le 15 janvier 2024, mes services ont été destinataires du projet de P L U arrêté par délibération du Conseil Municipal de la commune de Grosseto-Prugna N°101/23 en date du 19 décembre 2023.

Conformément aux articles L.132-11, L.153-16 1°, L.153.17 et R.153-6 du Code de l'Urbanisme relatifs à la consultation et avis des Personnes Publiques Associées, et après analyse du dossier, je vous informe que le projet n'appelle aucune observation de la part des différents services de la Communauté des Communes.

La Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano et du Taravo ne s'oppose pas au projet de PLU de votre commune et émet un avis favorable.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général des Services

Charles STRABONI

